

# RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Document de synthèse

## Sommaire

I.Introduction .....	3
II.Le SICTIAM innove pour ses adhérents .....	4
III.Pas de diffusion des innovations sans réseau à très haut débit.....	4
IV.Vers la dématérialisation comptable de bout en bout .....	5
IV.2.STELA, une plateforme mutualisée au plan national .....	5
IV.3.SESILE 2.0 : le nouveau parapheur électronique 100% web .....	5
IV.4.Armone-e, bientôt tiers archiveur certifié par le SIAF ? .....	6
V.Les écoles numériques et l'ENT NetEcole.....	6
VI.GRECI : proposez le paiement en ligne à vos citoyens .....	6
VII.La gestion des finances, des ressources humaines et des services à la population s'opère désormais dans le nuage .....	6
VIII.Les métiers de l'urbanisme dans le mouvement des réformes et des lois .....	6
IX.L'accélération de la mobilité .....	7
X.Des métiers en pleine mutation nécessitent de la formation.....	7
XI.Des activités dont la croissance modifie la structure du syndicat.....	7
XII.Conclusion .....	8
XIII.Comment nous suivre ? .....	9

## I. Introduction



Ce document propose une synthèse du rapport d'activité de l'année 2014 du SICTIAM. Vous trouverez la version détaillée en téléchargement libre sur le site du SICTIAM dans la rubrique Téléchargements/SICTIAM/Rapports d'activité/Documents détaillés. Ce rapport d'activité tente de retracer le travail accompli par les équipes du SICTIAM tout au long d'une **année formidable** à plus d'un titre :

- *formidable par la mobilisation des élus* : les élections municipales de mars 2014 ont vu un renouvellement important des représentants des adhérents au sein des instances délibératives du SICTIAM, avec un fort intérêt exprimé d'emblée pour l'ensemble des activités du SICTIAM et une volonté de s'impliquer,

- *formidable parce que les équipes du SICTIAM ont réussi à maintenir le cap*, malgré les difficultés techniques, organisationnelles, financières, de toutes sortes, qui sont, notamment, le reflet des difficultés auxquelles font face les collectivités territoriales, dans un contexte économique tendu,

- *formidable par la réussite du lancement de nouvelles offres*, attendues par les utilisateurs des services du SICTIAM : l'hébergement en DATACENTER, grâce à une nouvelle centrale d'achats, une nouvelle plateforme applicative pour les métiers des finances, des ressources humaines, de l'enfance et de la population,

- *formidable par la présence du SICTIAM dans de nombreuses manifestations*, en région PACA ou au plan national, ainsi que dans la presse,

- *formidable par la réalisation de deux actions majeures* : la réactualisation du schéma d'aménagement numérique du territoire des Alpes-Maritimes qui a permis d'acter une démarche 100 % fibre optique pour les 99 communes situées dans la zone publique d'intervention du SICTIAM et la finalisation d'un schéma des usages et services numériques, préfigurant des actions concertées avec l'ensemble des territoires pour développer les offres de services en direction du citoyen et de l'entreprise

- *formidable par l'émergence de nombreux projets au sein des collectivités*, lancement de projets d'écoles numériques, modernisation de l'information et de la communication dans les transports, refonte de systèmes d'information, dématérialisation des procédures, etc.

Je remercie l'ensemble des adhérents pour leur confiance, et les élus pour leur forte participation à nos travaux.

Charles-Ange GINESY,  
Président du SICTIAM

## II. Le SICTIAM innove pour ses adhérents

Dans le cadre de la loi n°2003-704 du 14 août 2003 relative à l'expérimentation dans les collectivités locales, le SICTIAM formalise sa démarche d'innovation par la création d'un service dédié à la « **Mission Innovation** ». L'objectif est d'accroître les partenariats entre le syndicat et les entreprises les plus innovantes dans les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications. Un certain nombre de projets ont démarré en 2014 et se poursuivront sur les années à venir, dont l'un des plus significatifs consiste, avec la **Régie Régionale des Transports**, à la mise en œuvre et à la maintenance d'une solution d'information aux voyageurs et de suivi en temps réel des rames.

L'innovation se traduit également par l'introduction de deux nouvelles centrales d'achats. Un **service d'hébergement en Data center** propose désormais la mise à disposition d'espaces de stockage et de services Cloud dans les Data center sécurisés de la société **Euclyste** à Sophia Antipolis. Aussi, parce que modernisation rime avec responsabilisation, le SICTIAM propose dorénavant à ses adhérent l'acquisition d'une solution clé-en-main, commercialisée par la société **GreenPriz**, pour le **suivi des consommations et l'économie de l'électricité**.

## III. Pas de diffusion des innovations sans réseau à très haut débit

Lors de son comité syndical du 22 novembre 2013, le SICTIAM a modifié ses statuts afin de bénéficier de la compétence opérationnelle du Conseil Général des Alpes-Maritimes en matière **d'aménagement numérique du territoire dans le cadre du déploiement des réseaux Très Haut Débit** sur le département.

En parallèle des études d'ingénierie, sous **une gouvernance commune « EPCI / SICTIAM / Conseil Général »** et en concertation avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur**, le SICTIAM a réalisé une actualisation du premier **Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique** (SDDAN). En complément de ce schéma et dans le but de promouvoir et d'exploiter tous les potentiels de l'économie numérique, le SICTIAM créé et met en œuvre le **Schéma Départemental de Développement des Usages et des Services Numériques** (SDDUSN). Il s'agit de définir, selon les besoins spécifiques des territoires, un ensemble d'actions destinées à accroître l'efficacité des administrations, améliorer l'accessibilité des services au public, renforcer la compétitivité des territoires...

Pour bénéficier du soutien de l'Etat sur ce projet, un dossier de demande d'aide financière a été déposé auprès du **Fond pour la Société Numérique (FSN)** le 17 septembre 2014 et complété le 3 novembre dernier.

Dans cette période de transition vers la couverture à 100% des territoires en fibre optique, un « **plan départemental de soutien à la réception de l'Internet par des solutions alternatives** » a été validé par le Conseil Général des Alpes-Maritimes et est porté par le SICTIAM pour assurer l'accès à l'Internet aux quinze communes dont l'exploitation de la couverture wifi a cessé en 2014.

## IV. Vers la dématérialisation comptable de bout en bout

L'année 2014 a été placée sous le signe de la « **Full Demat** » comptable avec notamment, le passage au **Protocole d'Echange Standard (PES)** dont l'échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2015 a été respectée par la quasi-totalité des adhérents du SICTIAM. Un dispositif de téléassistance a été mis en place par le SICTIAM pour assister les utilisateurs dans la transition. En 2015, le syndicat poursuit sa démarche en proposant des [réunions d'information dans tout le département](#) sur la « Full Demat » comptable.

### IV.2. STELA, une plateforme mutualisée au plan national

En cohérence avec cette démarche, les outils de dématérialisation que propose le SICTIAM ont évolué. Il est désormais possible de contrôler le poids des actes avant envoi et de visualiser les pièces une fois chargées avec le module [ACTES](#) du **tiers de télétransmission STELA**. L'utilisateur dispose également d'informations complémentaires lors du retour des fichiers PESV2 dans le module [HELIOS](#) (transmission des pièces comptables). Ces évolutions sont apportées grâce aux retours des adhérents et des [partenaires au plan national](#). Depuis 2014, le CDG 46 déploie la plateforme auprès de ses adhérents.

### IV.3. SESILE 2.0 : le nouveau parapheur électronique 100% web

**Le parapheur électronique SESILE** a été entièrement redéveloppé par les équipes du SICTIAM pour un déploiement mutualisé auprès de ses adhérents et de ses partenaires. Il permet aujourd'hui au représentant légal de la collectivité d'apposer sa signature numérique sur le flux PES contenant le ou les bordereaux et les pièces justificatives associées au travers d'un circuit de validation.

#### IV.4. Armon-e, bientôt tiers-archiviste agréé SIAF

[Un dossier d'agrément SIAF](#) a été déposé pour **Armon-e, la solution d'archivage électronique**, afin de devenir tiers-archiviste et héberger les archives électroniques des adhérents.

#### V. Les écoles numériques et l'ENT NetEcole

Le SICTIAM ajoute à son catalogue un nouveau service pour les communes adhérentes souhaitant mettre en place dans leur(s) école(s) primaire(s) un **Environnement Numérique de Travail** (ENT) clé-en-main adapté aux besoins administratifs et pédagogiques.

#### VI. GRECI : proposez le paiement en ligne à vos citoyens

Démarré en 2013, **GRECI** est un [portail citoyen](#) web qui permet de mettre à disposition des citoyens une plateforme web et multicanal de démarches en ligne grâce à des téléprocédures. En 2014, un module de [paiement en ligne](#) interfacé avec TIPI, la plateforme de paiement mise à disposition par la Direction Générale des Finances Publiques, a été ajouté. Le portail dispose également d'un coffre-fort électronique et d'un outil de communication en masse multicanal.

#### VII. La gestion des finances, des ressources humaines et des services à la population s'opère désormais dans le nuage

L'année 2014 a été mouvementée pour les métiers de la comptabilité, des ressources humaines, des services techniques et des services à la population. De nombreuses migrations ont été réalisées vers les nouvelles plateformes hébergées [I-MAGe](#) (Berger-Levrault) - pour les utilisateurs de wMagnus et Magora, et [SIVIC](#) (CIRIL) - pour les utilisateurs de Civitas, Technocarte, Logitud et Arpège. Le coût des licences finances et RH de ces deux plateformes, interfacées avec les applications STELA, SESILE et Armon-e, sont entièrement pris en charge par le budget de fonctionnement du syndicat.

#### VIII. Les métiers de l'urbanisme dans le mouvement des réformes et des lois

Les réformes portant sur les Déclarations de Travaux, la nouvelle [Loi Alur](#), le [projet BD Adresse](#)... ont rythmé l'année des métiers de l'urbanisme et impacté les systèmes

d'information géographique. Le SICTIAM organise régulièrement des [séminaires](#) ouverts aux élus, afin de débattre de ces sujets et de présenter des solutions adaptées à ces réformes. En 2014, la nouvelle application 100% web **R'ADS** prend le relais pour les utilisateurs de **Gescada** client/serveur, à laquelle s'ajoute **R'DICT** pour la gestion des **Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux**. L'application d'observatoire fiscal **In-Fine** est désormais également proposée en mode hébergé.

## IX. L'accélération de la mobilité

La modernisation de l'administration accélère le déploiement des dispositifs de mobilité dans les collectivités. De nouveaux besoins émergent auxquels le SICTIAM et ses prestataires répondent par l'installation de **connexions SDSL** qui favorisent l'utilisation des plateformes hébergées, par la construction de **réseaux privés virtuels** (VPN), particulièrement utiles dans la mise en œuvre du télétravail, et par le déploiement de **fibres optiques** pour l'accès au Très Haut Débit. En téléphonie, les communications entre les téléphones fixes et mobiles deviennent gratuites et la mise en œuvre opérationnelle de la **technologie 4G**, opérationnelle dans le Var depuis le mois de juin 2014, l'est dès le mois de février 2015 dans les Alpes-Maritimes.

## X. Des métiers en pleine mutation nécessitent de la formation

Le SICTIAM propose depuis des années des formations à ses adhérents. Ces formations sont directement liées aux activités du syndicat (proposer, installer, maintenir des solutions informatiques dédiées à tous les domaines de la gestion communale : finances, ressources humaines, urbanisme et SIG, téléphonie, internet, état-civil...). En mai 2014, le SICTIAM enregistre officiellement son activité auprès de la Préfecture de la Région et devient [Centre de Formation](#) sous le numéro 93060737006. De nouvelles formations sont ajoutées au catalogue comme des **formations spécifiques pour les élus** des collectivités et **pour les techniciens informatiques**.

## XI. Des activités dont la croissance modifie la structure du syndicat

Depuis 1989, date de création du syndicat, le nombre d'adhérents au SICTIAM ne cesse de croître. Avec [258 collectivités adhérentes](#) en 2014 (209 en 2010 et 245 en 2013), le syndicat déploie ses effectifs pour répondre aux besoins et aux nouvelles demandes de ses adhérents. Les **dépenses de personnel**, qui s'élèvent à un plus de la moitié des charges de fonctionnement, soit près de **2 300 000€**, augmentent régulièrement, de même que les

**ressources de fonctionnement**, dont la part la plus importante est apportée par la fiscalité additionnelle et les **contributions budgétaires** des adhérents. L'activité prestataire du SICTIAM et la maintenance effectuée sur les logiciels sont les deux autres principales sources de revenus. De plus, la projection de la dette jusqu'en 2018 reflète une nette diminution avec l'arrivée à échéance de trois emprunts dont le total des montants atteint 1 000 000€.

L'année 2014 est marquée par **l'expérimentation d'un dispositif de [télétravail](#)**. Démarré en décembre 2014 pour une durée de six mois, le télétravail est encadré par une convention entre les agents et le SICTIAM qui définit le fonctionnement du dispositif. Les agents remplissant les conditions d'acceptation ont tous obtenu la possibilité de travailler une journée par semaine depuis leur domicile. En juin 2015, la reconduction du dispositif sera décidée à l'aune des résultats de l'expérimentation.

Enfin, les nouveaux délégués titulaires et suppléants au SICTIAM dans les collectivités ont été désignés pour **[élire le Président, les vice-Présidents, les membres du bureau, la CAO](#)**, etc.

## XII. Conclusion

L'intense activité du SICTIAM en cette année 2014 préfigure aisément ce que sera 2015 : une année de concrétisations et de défis nombreux à relever.

Que ce soit dans le domaine de l'aménagement numérique du territoire, ou celui du développement de services, les équipes sont plus que jamais en phase avec les attentes et les besoins exprimés.

Ceci ne doit, évidemment, pas se faire au détriment de la qualité des relations avec les utilisateurs finaux, ni entraîner de nouvelles contraintes financières ou techniques.

Le SICTIAM devra faire face à toutes ses missions avec comme fil conducteur, la satisfaction des adhérents et particulièrement des agents bénéficiant de ses services de support, de conseil, d'accompagnement et de formation.



## XIII. Comment nous suivre ?

### Les sites internet et les réseaux sociaux

[Le site du SICTIAM](#)

[Le site de la Journée Utilisateurs 2014](#)

[Le compte Twitter du SICTIAM](#)

[La chaine Youtube du SICTIAM](#)

[La chaine Dailymotion du SICTIAM](#)

### Les actualités des services

[Les actualités SICTIAM](#)

[Les actualités métiers \(service applications métiers\)](#)

[Les actualités dématérialisation](#)

[Les actualités internet](#)

[Les actualités centrales d'achats](#)

[Les actualités support](#)

[Les actualités du centre de formation](#)

### Les téléchargements

Tous les téléchargements sont accessibles sur le site du SICTIAM dans la rubrique « [téléchargements](#) ».

Vous trouverez dans la **sous-rubrique « SICTIAM »** :

- Les documents budgétaires
- Les rapports des comités et des bureaux syndicaux
- Les rapports d'activités des années précédentes
- Les statuts du SICTIAM
- Le catalogue des services
- La grille tarifaire

Chaque service propose également des fichiers en téléchargement. Retrouvez les documents qui vous intéressent dans les sous-rubriques :

- Finances
- Ressources Humaines
- Dématérialisation et marchés publics
- Service Population
- Urbanisme et SIG
- Services Techniques
- Police Municipale
- Infrastructure et matériel
- Internet
- Classes numériques et ENT
- Centrales d'achats
- Espace presse
- Information juridique